

# A l'attention des organisateurs :

## Conditions artistiques :

- Session Pub : « Soirée irlandaise » : 3 sets de 45mn (avec pause de 15mn entre les sets)
- Concert : « An Irish Evening » : 1h30
- Soirées privées : Etude du projet musical personnel de l'organisateur. Proposition en lien avec celui-ci

## Conditions techniques :

- **Concert** : Salle de spectacle ou lieu propice à l'écoute et l'attention. Loge (avec toilettes et lavabos) pour le nombre de musiciens (dépôt instruments et matériel divers).
- Salle de moins de 200 personnes : espace scénique et alimentation électrique, nous utiliserons notre propre sonorisation avec notre technicien (ingénieur du son). Prévoir un cachet musicien supplémentaire.
- Salle de plus de 200 personnes : sonorisation et technicien à la charge de l'organisateur (voir « fiche technique régie son et plan de scène » en PDF ci-dessous en fonction du projet).
- **Pub, bar, bistrot, zing, restaurant...** : Espace de jeu adéquat pour être vu et entendu par le public et qui n'est pas proche d'un lieu de passage constant des clients du pub pour la sécurité des instruments et du matériel de sonorisation. Alimentation électrique à disposition car nous utiliserons notre propre sonorisation.
- Accès véhicule et parking au plus proche du lieu d'installation (pour déchargement et chargement du matériel).

## Conditions administratives :

- Au préalable : **étude de coûts** selon les besoins de l'organisateur.
- Après accord : Déclaration G.U.S.O. + Frais de déplacements en sus.
- Prestation en Suisse : nous contacter.
- Le spectacle est exempt de droits SACEM / SACD / SUISA
- Il reste à charge de l'organisation **la restauration avant la prestation et l'hébergement des artistes si le lieu de prestation est loin de leur résidence.**